



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUIN 2015 à 20 h 00**

Président : Monsieur Jean-Jacques PHILIPPART

Présents : Mesdames Florence VASSAL, Corinne GAMBIER, Martine BELLANGER, Véronique PONCHON, Viviane SAINT PAUL, Valérie BOUDARD ;
Messieurs Christian DELODDERE, Philippe TOPIN, Laurent DELAMARRE, Pascal DROUARD, Jérôme ROCHARD, Guy COCAGNE, Jean-Marie SMET.

Absentes Excusées : Mesdames Sylvie DAGNICOURT, Marie-José DEVERGIE, Valérie DE L'HAMAIDE, Chantal FOLLIOT ;
Monsieur Bernard BOULET.

Secrétaire : Madame Viviane SAINT PAUL

Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 9 Avril 2015.

1 – Renouveaulement de Baux

La Commune, propriétaire de terres, loue à bail des terres labourables et des pâtures.

Trois baux arrivent à échéance et il est nécessaire de procéder à leur renouvellement selon des bases plus élevées compte-tenu des barèmes en vigueur.

Pour les baux en cours, des négociations seront engagées pour réviser les fermages.

Jean-Marie SMET est en charge de ce dossier. Un bail sera conclu avec Monsieur Laurent DELAMARRE pour la location d'une partie du « Pâtis » de Campdeville.

Le Conseil fixera dans une prochaine délibération le montant des baux à conclure.

2 – Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise pour acquisition de matériels et mobilier à l'Accueil de Loisirs

Il est rappelé que la CAFO est intervenue dans la réalisation de l'agrandissement et de la rénovation de l'Accueil de Loisirs.

La CAFO peut aussi intervenir pour l'acquisition de matériels et mobilier pour environ 40 % du montant HT.

Le Conseil sollicite la participation de la CAFO pour un montant prévisionnel HT s'élevant à 3.420,00 € selon la liste établie par l'équipe d'animation du Centre de Loisirs.

3 – Arrêtés du Maire

Le Maire fait part de la nécessité de prendre des arrêtés concernant l'interdiction de nourrir les canards et cygnes au bord des étangs.

4 – Demande d'un particulier pour organiser des promenades à dos d'âne

Guy COCAGNE et Laurent DELAMARRE sont chargés d'étudier la demande et ils en rendront compte lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

.../

5 – Assainissement à Courroy et Moimont

Les hameaux de Courroy et Moimont étaient répertoriés par le Service Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en secteur d'assainissement non collectif.

La Communauté d'Agglomération a décidé d'inscrire ces deux hameaux dans le secteur de l'Assainissement Collectif.

Cette décision a conduit à engager une enquête publique qui est close.

Le Conseil approuve ce changement d'affectation de ces deux hameaux.

Les études sont en cours pour la réalisation des travaux dans les prochaines années. Cette réalisation dépendra des financements retenus par l'Agence de l'Eau « Seine-Normandie ».

6 – Permis de destruction et de démolition

Le Conseil donne pouvoir au Maire d'engager une procédure de destruction – démolition sur la construction située aux étangs en bordure du petit étang. Son occupant est relogé en appartement.

La commune est propriétaire du terrain.

Cette autorisation est rendue nécessaire car le Plan Local d'urbanisme n'a pas prévu cette mesure.

Le Conseil accepte le devis proposé pour cette démolition.

Ce terrain sera mis en vente après ces travaux. Priorité sera donnée aux habitants de la Commune. Le prix de vente sera fixé en fonction de la réactualisation par les domaines (la dernière estimation date de 2002).

7 – Position du Conseil Municipal sur la proposition du Conseil Départemental du « Pass Permis Citoyen »

Le Conseil Départemental a pris une mesure pour faciliter l'obtention du Permis de Conduire aux jeunes de 18-19 ans. L'aide financière proposée est de 600,00 €.

En contrepartie, les jeunes devront s'engager à réaliser 70 heures de travail au sein d'une collectivité locale ou d'une structure Associative.

Avant éventuellement de s'engager dans ce dispositif, le Conseil désire obtenir des précisions sur les modalités pratiques, les conventions, les personnes concernées.

8 – Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Philippe TOPIN rappelle qu'en 2013, une demande de subvention a été adressée aux Services de l'Etat pour financer les travaux de couverture du chœur de l'Eglise. Ces travaux ont reçu subvention du Conseil Départemental et de « l'Agglo du Beauvaisis » et sont terminés.

Les services de l'Etat informent nous accorder une subvention pour l'Eglise. Après négociation, ces services sont d'accord pour reporter la subvention attribuée d'un montant de 23.752,00 € sur des travaux de couverture de la Salle Polyvalente, des vestiaires et des ateliers sur un plafond de travaux de 52.783,00 € HT.

Le Conseil donne son accord pour cette nouvelle demande. Des devis sont en cours d'élaboration. La demande sera adressée aux Services de la Préfecture en fonction du montant des devis. Après obtention d'une subvention de l'Etat, il sera possible de solliciter la Communauté d'Agglomération pour un financement complémentaire.

9 – Questions Diverses

- Jérôme ROCHARD fait le point sur les négociations en cours au sujet du maintien d'une classe au groupe scolaire.
Une réunion de commission à l'Inspection Académique a lieu Mardi 23 Juin au matin qui fixera ou non la réouverture de la classe.
- Viviane SAINT PAUL et Pascal DROUARD présentent les grandes lignes du Plan Communal de Sauvegarde visant à prendre les mesures nécessaires de sécurité en cas d'accident naturel ou humain.

- Florence VASSAL et Jean-Jacques PHILIPPART font le point sur les travaux réalisés, en cours et en projet et sur leur financement.
Le programme élaboré lors du vote du Budget Primitif est précisément respecté et les décisions modificatives seront d'une ampleur très modeste pour ajuster les crédits votés et les dépenses réelles.
- Corinne GAMBIER propose la réunion de la Commission Information en vue de réaliser un bulletin d'information à paraître en Septembre. Des dates seront proposées pour le début Juillet.
- La procédure de rétrocession des voiries et réseaux est en cours concernant le lotissement « des coteaux ». Des aménagements vont être réalisés pour améliorer la sécurité et le stationnement.

Le Maire,
Jean-Jacques PHILIPPART